



# Compte-rendu de la CAP

## Secrétaires administratifs de l'Équipement

### du 9 au 11 mars 2010

La CAP est présidée par Éric Saffroy, sous-directeur des personnels administratifs, techniques, d'exploitation et des transports terrestres, au SG/DRH. L'UNSA est désignée comme secrétaire adjoint (tour de rôle entre les organisations syndicales).

#### Déclaration des élus CFDT

Les textes réformant la catégorie B sont sortis au Journal Officiel ; mais il ne s'agit que d'une étape préliminaire car l'application du nouveau statut nécessite des adaptations réglementaires. Ce délai de fusion des corps est inacceptable, surtout pour les agents dont le statut est interministériel.

En effet les SAE devront attendre pour bénéficier des mesures positives de ces décrets, notamment des reclassements. Nous rappelons que la CFDT n'est pas opposée a priori aux fusions de corps en projet mais sera très vigilante quant au respect des spécialités et compétences des uns et des autres. Nous revendiquons toujours la transformation d'emplois de 1 000 SAE en attachés.

Le texte contenant les modalités de reclassement des personnels a été présenté au Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'État. La CFDT, qui s'est abstenue sur ce texte, conteste la description des missions des SAE qui est extrêmement restrictive, limitée en fait aux fonctions d'administration générale. Cette réforme, telle qu'elle est mise en œuvre, ne nous satisfait pas, même si elle débloque certaines situations.

Un autre pan de la réforme concoctée par le Gouvernement se précise : les montants de la PFR (prime de fonction et de résultat) sont publiés au Journal Officiel. Les montants de référence pour cette prime, mise en place pour des raisons purement idéologiques (individualiser les rémunérations), et censée permettre une harmonisation des situations, seront une nouvelle fois différents selon les ministères, et selon qu'on est en poste en administration centrale ou pas.

Sans méconnaître les réalités différentes des postes et de leurs contraintes, l'éventail de 1 à 6 est beaucoup trop large. Un tel système, injustifié voire indécent, sera source de réelle démotivation et de légitime contestation, et un frein à la mobilité interne. De plus il est inégalitaire et, comme le montant global à répartir n'augmente pas, on peut prédire sans risque de se tromper que les perdants seront largement plus nombreux que les gagnants. Quant à la part liée aux « résultats » individuels, nous doutons de la qualité et de l'objectivité de l'évaluation du travail d'un agent sans projet de service, sans objectifs qualitatifs, dans une administration en perpétuelle réforme. Pour plus de sûreté, l'administration prévoit d'ailleurs de verrouiller le système : pas de débat en CTP sur la cotation des postes, pas de recours individuel en CAP.

La CFDT ne cautionnera pas un système de rémunérations discrétionnaire, opaque et injuste.

L'harmonisation des propositions de promotions des B se faisait au sein des MIGT. Dorénavant la gestion des personnels, dont les SAE, se fera au niveau des DREAL. Quel en sera le processus ? Y aura-t-il des réunions d'harmonisation avec des représentants du personnel ? Un (ou une) DREAL, qu'il vienne ou non du MEEDDM, sera-t-il vraiment impartial lorsqu'il s'agira des promotions de ses propres agents ?

La CFDT maintient sa revendication de créer des instances paritaires régionales pour la catégorie B. Ces dernières pourraient éventuellement gérer l'ensemble des corps de B d'une région (SAE, TSE, CAM, CTT,...), sans réduire les prérogatives de la CAP nationale.

Le premier concours « nouvelle version » a eu lieu. Quel en est le bilan ?

On sait que l'administration a privilégié les affectations selon le rang de classement, dans des régions déficitaires. Ce mode d'affectation a engendré de l'insatisfaction, un manque de motivation et pire de la souffrance, pour certains agents affectés très loin de chez eux et de leur famille. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que des demandes de mutations aient été déposées dans les six mois suivant la nomination.

Plus généralement, la CFDT attire l'attention de l'administration sur les effets délétères des actuelles réformes : évolutions des missions conduites sans concertation et dans la précipitation, avec des réductions d'effectifs et de moyens. Ces réformes entraînent inquiétude et démotivation pour les agents. Le sens du service public et du respect des agents ne semble pas la priorité de l'administration, malgré les discours élogieux de notre ministre au CTPM du 20 octobre 2009 : « la mutation de ce grand ministère et sa façon d'avoir répondu présent mérite toute l'estime de la nation » ou encore « le service public est la force active de la nation. »

Nous insistons fortement sur la mise en chantier du cahier des charges de la formation des SAE, en concertation avec les partenaires sociaux, point déjà abordé lors de la CAP de novembre. Nous souhaitons avoir des informations plus précises avant le Conseil de Perfectionnement de l'ENTE du 30 mars.

## Réponse du président

Il a bien noté notre hostilité à la RGPP, à la PFR, au Nouvel Espace Statutaire (NES) tel qu'il est prévu mais il a déjà répondu sur ces points lors de plusieurs CAP précédentes.

Il estime à titre personnel que les organisations syndicales (OS) dressent un « tableau apocalyptique » de ce qui se passe et de ce que ressentent les agents dans les services. La preuve en est de la réaction des agents des départements sinistrés par la tempête Xynthia. Si le tableau que nous en dressons était aussi terrible, cette réaction n'aurait pu être aussi rapide et efficace. Il enregistre notre inquiétude.

Il rappelle que l'hostilité des OS à la PFR est un leitmotiv bien connu. Mais les textes sont parus et la PFR sera mise en application en 2011. Des réflexions collectives sur les cotations de postes, le dispositif à mettre en œuvre, etc. seront menées lors des réunions sur les mesures catégorielles.

La circulaire sur les critères de promotions est en cours de rédaction. Lors du groupe d'échanges du 8 mars, la DRH a annoncé que cette circulaire allait être modifiée pour prendre en compte les recommandations de la Halde.

Le président n'est pas en mesure de nous donner des informations précises et complètes sur le SERM 2010 (Schéma des Emplois et des Recrutements du Ministère) car il est toujours en discussion au ministère des Finances. Ce qui entraîne, pour cette CAP, que nous n'étudierons pas les détachements entrants et les PNAT (agents de l'IGN, de France Télécom, de la Banque Postale ou des autres ministères).

Le président note notre hostilité au rôle des DREAL en substitution au rôle des MIGT pour l'harmonisation des promotions. Les catégories B et C ne sont plus prises en compte par les MIGT. Il rappelle que les DREAL ont un rôle important concernant les ressources humaines du ministère. Une présentation a été faite lors du groupe d'échange du 8 mars.

Concernant le NES, l'administration va prochainement lancer une réflexion collective sur l'intégration des SAE dans ce nouvel espace indiciaire. Stand by pour l'instant sur le projet de fusion avec les corps de contrôle (Contrôleur des Transports Terrestres, des Affaires Maritimes et Inspecteurs du Permis de Conduire). En effet il n'y a pas d'adhésion des corps concernés. Il y aura aussi ouverture de la réflexion sur l'amélioration du ratio promus/promouvables (pro/pro). Une étude est engagée en 2010 pour étudier des scénarios.

Un bilan des affectations des lauréats du concours 2009 sera communiqué en fin de séance. 162 SAE ont été affectés, dont 64 en interne et dont 19 en e-formation.

Nous demandons à ce qu'un vrai travail de concertation sur l'avenir des SAE soit mis en place et, sans vouloir froisser le président de la CAP, nous avons besoin d'une discussion avec plus de hauteur. C'est pourquoi, à la suite d'une suspension de séance à la demande des syndicats, l'intersyndicale demande à rencontrer Madame Eyssartier, DRH de notre ministère. Nous avons besoin de considération, qu'elle entende les SAE et qu'elle ouvre un champ de discussion sur un calendrier de travail et sur l'augmentation du ratio pro/pro.

Suspension de séance pour que Monsieur Saffroy fasse part de notre demande à la DRH. A son retour il nous annonce que Madame Eyssartier nous recevra, en délégation restreinte, dans son bureau le lendemain à 16h. Nous acceptons ce rendez-vous, mais avec tous les élus, titulaires et suppléants.

Suite à une nouvelle suspension de séance, l'intersyndicale informe la CAP que nous nous rendrons tous au rendez-vous, et que nous aurions préféré que notre DRH vienne nous voir puisque nous sommes en séance plénière de CAP. Nous proposons un changement dans l'ordre du jour pour étudier les mutations dès maintenant, et les promotions sur tableau d'avancement après notre rendez-vous du lendemain avec la DRH.

Lors de notre rendez-vous les suppléants n'ont pu être reçus, faute de place... Notre porte-parole lui lit le texte que vous trouverez en pièce jointe.

Elle entend bien notre mécontentement. Des solutions doivent être trouvées, mais cela ne peut se faire du jour au lendemain. Elle reprend nos quatre points et se réjouit que nous ayons en commun ces quatre chantiers !

- Il n'est pas possible de changer le taux pour 2010 car des textes interministériels doivent être modifiés. A défaut d'un projet de fusion, le taux pro/pro ne peut être revu. Elle ne voit pas d'issue possible immédiatement car elle doit faire le nécessaire auprès du ministère de la Fonction Publique. Elle veut bien porter le dossier des SAE à la Fonction Publique, mais il faut qu'il soit solide.
- Régime indemnitaire : nous demandons un alignement vers les corps les plus favorables des composantes du MEEDDM. Un alignement sur les composantes du MAP (ministère de l'Agriculture et de la Pêche) fait partie des priorités. Les dossiers sont « en montage ». Le passage à la PFR en 2011 ouvre des perspectives de rattrapage financier.
- Pour l'examen des débouchés en A : il faut étudier de nouvelles modalités.
- Sous huit jours elle va nous proposer un calendrier pour 2010. Une étude doit être lancée pour obtenir « une photographie » à un instant donné du corps des SAE. On pourra alors ensuite argumenter sur l'augmentation du ratio en se basant sur les points positifs. Un groupe de travail sera créé avec les fédérations syndicales pour discuter du ratio pro/pro et des fusions de corps.

**Divers**

Marie-Christine Perrais, adjointe à la sous-direction des Parcours Professionnels et Mobilité, nous fait un point d'information sur la reprise d'ancienneté 2008 (mois de bonification). Il reste 957 mois de reliquat sur 2007 et avant. L'arrêté pris est valable pour 2008. L'administration va nous communiquer les différentes hypothèses. L'avis de la CAP sera demandé fin mars.

Le recours sur le coefficient de prime n'est pas de la compétence de la CAP. Il n'existe pas d'instance de recours.

Certains agents n'ont pas eu d'entretien professionnel depuis 2007. L'administration relancera les services.

Une circulaire sera lancée pour la campagne d'évaluation 2009. Il y aura harmonisation avec les agents MAP. Pour les DDI les travaux d'harmonisation se feront dans les 6 mois selon les prescriptions de la MIRATE.

A l'ordre du jour nous devons étudier la prolongation de stage d'un travailleur handicapé (TH). Or nous avons appris que l'agent démissionnait à la date du 15 mars 2010, préavis compris ; le dossier non étudié. L'administration demandera aux services d'établir un rapport d'étape à 6 mois en cas de recrutement d'un TH (ne pas attendre la fin du stage pour alerter sur un problème).

Un agent avait déposé un recours en pré-positionnement. L'agent renonce à ce recours avant la CAP.

Lors de la dernière CAP nous aurions dû étudier le recours d'un agent pour un refus de formation. En raison de la transmission tardive des informations à la CAP, cela a été reporté à cette session. Ce refus de demande de formation est soumis au vote, une OS refuse de voter, les autres sont contre, l'administration pour. Le refus est donc acté.

**Mutations des SAE classe exceptionnelle**

Mutations au 1/05/2010, sauf précisions contraires

Nom	Service d'origine	Service d'accueil	
Danielle PLANTURIEUX	CG 05	DREAL PACA	
Isabelle BACHELIER	DDE 13	CETE Méditerranée	au 01/04/2010
Sophie BOYER	DDEA 14	DREAL Basse Normandie	
André BOYER	DDEA 14	DREAL Basse Normandie	
Claudine LEBOT	SG	DREAL Basse Normandie	au 15/03/2010
Isabelle AMET	DREAL Corse	DDEA 2A	
Marion COLSON	DRE Languedoc-Roussillon	DDE 30	date à négocier
Christine LABEYRIE	Min. Agriculture	DDE 33	
Karine AUFRET	DIR Ouest	DRE Bretagne	
Thierry JOUVANCE	DIR Ouest	DRE Bretagne	
Martine LE GOULAS	DDE 35	DRE Bretagne	
Delphine CHICHERY	CG 36	DDE 36	
Anne RIGOLLET	DDEA 44	DREAL Pays de Loire	
François DEHEZE	CETE Nord Picardie	DDE 59	
Vincent UYTENHOVE	DREAL NORD PDC	DDE 59	
Mureil DESAILLY	DIR Nord	CETE Nord-Picardie	
Martine PARRAIN	DRE Auvergne	DDEA 63	
Claudine COUDAL	DIR Centre Est	DREAL Rhône-Alpes	
Rosa-Maria PEREIRA	PN des Écrins	DIR Centre Est	
Agnès BAILLEUL	ENTPE	DIR Centre Est	
Anne-Marie BRIAND	DDE 93	DREAL Haute Normandie	date à négocier
Valérie LE FOULER	DIR Nord Ouest	DIR NO	
Katia ROGER	DGALN	SG	
Patrick MONTFIQUET	SG	SG	date à négocier
Patrick CAYOT	LCPC	SG	
Anaïs PONS	DIR Nord	SG	au 01/04/2010
Frédéric BAUDRY	SN Seine	SG	
Sylvie GINER	MEEDDM	SG	
Nathalie LEBON-BERTIL	SG	CGDD	
Sandrine COLLOT	SG	DGITM	
Josette LE BAS	SN Seine	DDEA 95	

**Mutations des SAE de classe normale et supérieure**

Nom	service d'origine	service d'accueil
Mary GERARDI	DDEA 47	DDEA 11
Delphine DESCOINS	CGEDD	DDE 13
Laurence BRES	DDE 973	DREAL PACA
Yves LE BOT	DE 976	DDEA 14
Josyane COMAS	ENTPE	SN Toulouse
Chantal DEBEAULIEU	DIREN Centre	DRE Aquitaine

Solène COLIN.....	Cabinet.....	ENIM St Malo	
Laurence GERARD .....	DIR Île-de-France .....	DRE Bretagne	
Géraldine TSOGBE .....	DDEA 91 .....	DDE 38	
Guillaume LEMAIRE .....	DDE 27 .....	DDE 45	
Marie-Claude LEJEAU.....	DDEA 47 .....	DDEA 47	
Valérie WILFART.....	CNPS.....	DDE 48	
Fabienne GRANDEMANGE ...	DDEA 54 .....	CIFP Nancy	
Valérie TIRLEMONT.....	ENTE Valenciennes.....	DDE 59	
Maggy DECLEIR.....	CETE Nord-Picardie .....	DDE 59	
Françoise VALET.....	DIR Nord.....	DREAL Nord Pas-de-Calais	
Sylvie HEKLINGER.....	CGEDD .....	DDE 62	
Line KUC.....	CG 62.....	DDE 62	
Marie DUHEM.....	CERTU.....	DDE 68	
Emmanuel BREGEAUD .....	DDE 86 .....	DDE 69	
Hélène GERARD .....	Cabinet.....	DREAL Rhône-Alpes	
Luc DE ALESSANDRI .....	DRE Champagne-Ardenne.....	SN Rhône Saône	au 01/08/2010
Laurent BLANCHARD.....	DDE 27 .....	DDEA 73	
Audrey LEFRERE .....	DIR Nord Ouest .....	DIR Nord Ouest	
Sylvie BOUTRON .....	SG .....	DDEA 78	
Kanza SALI.....	DIR Île-de-France .....	DDE 87	
Dominique DI ZIO.....	CEDIP .....	SG	
Romuald FREBAULT.....	SETRA .....	SG	au 01/10/2010
Valérie LIZOUNAT.....	DGALN.....	SG	
Bernadette EDOUARD .....	DDEA 18 .....	SG	
Pierre TRABADELLO .....	SG .....	DGITM	
Sally L'HOMOND FERNANDEZ...	SG .....	DGALN	
Hélène BEL-ABBES.....	DIV .....	DGALN	
Anouk MASCARAS.....	DDE 93 .....	MIILOS	
Valérie MONORY.....	DSCR.....	MIILOS	
Vincent BELIN.....	DDEA 95 .....	DDE 94	
Catherine BEAUVAIS .....	SETRA .....	DRE Île-de-France	
Christelle DUFRECHE.....	DIR Île-de-France .....	DIR Île-de-France	au 01/07/2010
Sophie ALPHONSE .....	CETE Lyon.....	DDE 972	
Céline BRUOT .....	DIREN Martinique .....	DDE 972	
Gérard MAZURIER.....	CIFP Paris.....	DIREN Martinique	
Jacques BARBIER.....	DDE 974 .....	DDE 974	

### Intégrations d'agents détachés

Les agents détachés dans le corps des SAE peuvent demander leur intégration après une année.

Nom .....	date d'effet .....	service d'origine .....	service d'accueil .....
Virginie LONGATTE .....	01/01/2010 .....	Hôpital Necker .....	DDE 88
Marie-Agnès MARTIN.....	01/02/2010 .....	Min. Défense.....	DREAL Nord-PDC
Ludovic TULASNE .....	01/01/2010 .....	IGN.....	MIILOS
Laurent LOPPION.....	01/05/2010 .....	La Poste.....	DIR Nord
Ange DESIDERI.....	01/07/2010 .....	Min. Éducation Nat.....	DDTM 2B

### Détachements

#### Accueil en position normale d'activité titulaire (PNAT)

Nom .....	grade .....	service d'origine .....	service d'accueil .....
Monique TOURT.....	SACN .....	SG/SPES .....	DGPR
Catherine MACON.....	SACN .....	DAF 972.....	CNLRE St Malo

#### Agents d'autres corps du ministère

Catherine KERVIZIC.....	CAM .....	DRE PSI.....	DREAL Bretagne
Grégory PESQUET.....	CAM .....	DRAM CIR .....	DREAL Bretagne
Sylvain BARBE .....	CAM .....	DRAM Aquitaine .....	DRE Aquitaine date à négocier

CAM = Contrôleur des Affaires Maritimes

Armelle KERGOAT .....	IPCSR .....	DDTM 13 .....	DDTM 13
Valérie GUELAUD .....	CPTT .....	DREAL 21 .....	DREAL 21
Laurence FANGET .....	IPCSR .....	DDT 38 .....	DDT 38
Mathilde JEAN-PIERRE.....	IPCSR .....	DDT 86 .....	CIFP Nantes
Adeline RUBBEN .....	IPCSR .....	DDTM 59 .....	DDTM 59
Brigitte LUCAS.....	IPCSR .....	DDEA 95.....	DDEA 95
Nicolas HERBAUT .....	IPCSR .....	DDTM 59 .....	CETE NPC
Sandra CUDEL .....	IPCSR .....	DDT 70 .....	DDT 70

**4 dossiers de mutations restent à l'étude :**

Valérie GIL (SA CN), Christine PEREZ (SA CN), Sandrine CHERAMY (SA CN), Béatrice JAMET (SA CE).  
4 des 6 dossiers de mutation à l'étude lors de la précédente CAP ont été réglés.

**Reclassements professionnels**

**Nom** ..... **ancien grade** ..... **nouveau grade** ..... **service d'affectation**  
Raphaël NOMEZINE ..... IPCSR ..... SA CN ..... DDT 73  
Henri MORIN ..... CTT ..... SA CN ..... DREAL Midi-Pyrénées

**Titularisation de travailleurs handicapés**

1 agent est titularisé au 01/02/2010.

**Intégration des agents de la collectivité de Mayotte**

**Nom** ..... **GRADE** ..... **date d'effet**  
Chamsidine ANTOY ..... SA CN ..... 01/05/2010  
Zaïna MAANDHUI ..... SA CN ..... 01/05/2010  
Faizat EL'AMINE ..... SA CN ..... 01/05/2010

**Promotions à secrétaire administratif de l'Équipement de classe supérieure****Les critères statutaires sont :**

être au 7ème échelon de la classe normale (ou assimilé) depuis au moins 2 ans ;  
justifier de 5 ans de service dans un corps de catégorie B ou de même niveau.

**Les critères retenus par la CAP sont :**

être proposé par son service ;  
classement des inspecteurs généraux ;  
ancienneté dans le grade.  
le critère d'âge n'est plus retenu, à la suite des recommandations de la HALDE.

L'accès à SA CS n'implique pas de changement de fonctions. C'est un grade d'avancement. C'est pourquoi les représentants du personnel ont toujours accordé une importance particulière à l'ancienneté dans le grade de SA comme critère de promotion.

2 dossiers de promotion sont à l'étude, dont celui d'un agent dans un Groupement d'Intérêt Economique.

	2005 ex SD	2005 ex AC	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Promouvables</b>	1 401	228	1 389	1 295	1 243	1 173	1 078
<b>Proposés</b>	384	49	369	359	381	394	385
<b>Classés MIGT</b>	182		175	188	214	237	188
<b>Postes</b>	175	25	138	130	149	141	130

**MIGT 1**

Véronique WYPYCH ..... DREAL 59  
Danielle DUBOIS ..... DDE 02  
Alain GUERARD ..... DDE 80  
Liliane DUDON ..... DDE 02  
Françoise BARBE ..... DDEA 60  
Maryse DOUCHET ..... DDE 59  
Pascale WERQUIN ..... DDE 59  
Nathalie MENAGE ..... DDE 62

**MIGT 2**

Marthe CHENU ..... DDEA 91  
Delphine REYNES-BEHR ..... DRE Ile-de-France  
Monique CARRANO ..... DIR Ile-de-France  
Martine DUCAUQUY ..... SN Seine  
Sergette TROS ..... DDEA 78  
Michel GRENTHE ..... DDEA 95  
Marie-Andrée BRECHEMIER ... DDE 94  
Pascale CASTAGNES ..... DDEA 77  
Gabrielle DOS SANTOS ..... DDE 93

**MIGT 3 et 4**

Nicole YVERNAULT ..... DDE 45  
Nathalie SERRE ..... DDEA 18  
Catherine OSOUF ..... DRE Basse-Normandie  
Mireille RAZAFINDRAZAKA ..... DREAL Hte-Normandie

Jean-Paul WAWRZYNIAK ..... DDEA 41  
Yannick DUVAL ..... DDE 50  
Evelyne DENIAU ..... DDEA 41  
Josette SIKORA ..... DDE 14  
François NAY ..... DDE 27  
Valérie TOURNIER ..... CIFP 76  
Isabelle GUILBAUD ..... DDE 36  
Chantal LEITE NICORA ..... DDE 37

**MIGT 5**

Claudine ROUILLE ..... DIR Ouest  
Catherine KERBOUL ..... DDEA 29  
Laurence PLANCHOT ..... DDEA 44  
Marie-Christine MEUNIER ..... DDEA 85  
Nicolas GOIN ..... DDE 53  
Nathalie GUILLARD RIO ..... DDEA 56  
Jean-Christophe TIROT ..... DDEA 44  
Yvane LE DILAVREC ..... DDEA 49  
Ludovic LEQUEUX ..... DREAL Pays de Loire  
Catherine JAMIN ..... DIR Ouest  
Claudine CAROFF ..... DDEA 44  
Marie-Edith THOMAS ..... DDE 35  
Isabelle MARGUERITE ..... DRE Bretagne

**MIGT 6**

Claudine RIPELOUX..... DDE 17  
 Sandrine LAQUEBE..... DDEA 47  
 Chantal BYTCHOWSKY..... DIR Atlantique  
 Nadine MONTAGNON..... DDE 16  
 Elisabeth PIARROU..... DDEA 64  
 Christine LOVATI..... Conseil Général 17  
 Sylvie BAURIANNE..... DRE Poitou Charente  
 Dominique SAURIAT..... DDE 40  
 Muriel LISLE..... DDE 33

**MIGT 7**

Philippe VALIERES..... SN Toulouse  
 Marie-Line CUQ-SENAUX..... DDEA 81  
 Marie-Claude DEDIEU..... DIR Sud-Ouest  
 Jocelyne ESTIVAL..... DDEA 31  
 Irène LIER..... DDEA 46  
 Marie-José LAIR..... DDEA 09  
 Jacques DELRIEU..... DDEA 09  
 Corinne DEYRIS..... DDEA 32  
 Marie-Claude VIGIER..... DDE 23

**MIGT 8**

Christine BOUSREZ..... DDEA 54  
 Evelyne MICHEL..... DDEA 88  
 Catherine HEBERT..... DDEA 52  
 Patricia BOUDIERE..... SN Nord Est  
 Abdelaziz-Farid BELMEGUENAI SN Nord Est  
 Françoise REMACLY..... DDEA 08  
 Catherine SABOURET..... DDE 68  
 Patrick HESSE..... DDE 55  
 Pierre ERNST..... SN Strasbourg  
 Véronique COLLET FENETRIER.. CIFP 54  
 Simone ACKERMANN..... DDE 67

**MIGT 9**

Myriam FOULON..... DRE Franche-Comté  
 Martine VINCENT..... DDEA 89  
 Corinne PEWIK..... DDEA 70  
 Catherine RAGGI..... DDEA 90  
 Frédérique DEGAS..... DDEA 58  
 Marie-Catherine JEANSON..... DDEA 25  
 Patricia DAVANTURE..... DDE 71

**MIGT 10**

Alain BRONCHART..... DDEA 42  
 Jean-Hugues LABORDE..... SN Rhône-Saône  
 Alain RIBES..... CETE de Lyon  
 Florence PELLET..... DDE 69  
 Philippe CHALUMET..... DREAL Rhône Alpes  
 Antoinette BUSSAC..... DDE 38  
 Pierre SELVA..... DDEA 07  
 Annie MARTEL..... CIFP 63  
 Véronique TROSSELOT..... DDE 01  
 Marie-Neige BOYER..... DIR Centre Est  
 Isabelle GUIBERT..... DDE 26  
 Danielle CHARVET..... DDE 69

**MIGT 11**

Patricia ISSELIN..... DDE 13  
 Jean PONTET..... Parc Nat. Cévennes  
 Lydie JOUFFREY..... DDEA 84  
 Toussaint PRUNETTA..... DDEA 2B  
 Bernadette CONSTANTIN..... DDE 48  
 Alain MEYNAUD..... DDE 13  
 Régine MEIRONE..... DDE 13  
 Patrick BLAND..... DDEA 66  
 Véronique DROCHON..... DREAL PACA  
 Dominique MICHEL..... DDEA 04  
 Véronique BORIE..... CETE 13  
 Nathalie MARINOSA..... DDE 30  
 Guy GIRAUD..... DDEA 11

**MIGT 12**

Agnès LARIFLA..... DDE 971  
 Miguel REMION..... DDE 972  
 Annie AUDOUZE..... DE 975  
 Maé MARQUETOUT..... DDE 974  
 Yves ICARE..... DDE 973

**Administration Centrale**

Richard LEPETIT..... DGALN  
 Nathalie DALET..... SG  
 Hélène VINCENTE..... CETU  
 Marie-Anne SIAR TITECA..... SG  
 Pierre BRUNEAU..... DGITM  
 Marie-Christine FREZOUL..... SG  
 Joëlle GAU..... SG FNASCEE  
 Nadine SEVESTRE..... ENTE Valenciennes  
 Martine POIRRIER..... CGDD  
 Adrien PELERIN..... SG  
 Véronique LALANNE..... Cabinet Écologie  
 Bernadette BADOUX..... CETMEF  
 Cécile FINEL..... SG  
 Joëlle ROGLY de CAMPAGNOLLE DSCR  
 Ying TEA..... DGPR  
 Béatrice PANTEL..... SG  
 Monique GOSALBES..... SG

**École d'architecture**

Catherine HORLAVILLE..... Normandie

**Détachés**

Florence RAMPAL..... ANAH

**Permanents syndicaux**

Jacqueline BALZA..... FO  
 Marie-Thérèse PERRIN..... CGT

**Promotions à secrétaire administratif de l'Équipement de classe exceptionnelle**

Compte tenu des interruptions de séance et de l'audience avec la DRH, elles n'ont pu être étudiées pendant cette session ; c'est pourquoi une CAP spéciale est programmée le 28 avril prochain pour les instruire.

**Les prochaines CAP sont programmées ainsi :**  
**28 avril - tableau d'avancement à SA CE**  
**26 et 27 mai 2010 - mutations**  
**17 juin - liste d'aptitude à SA CN avec une pré-CAP le 2 juin**

**N'hésitez pas à contacter vos élues dès maintenant,  
elles seront d'autant plus efficaces pour défendre votre dossier !**

**Odile COPPÉE..... DDT Moselle .... 03.87.34.33.64**  
**Marie-Claire TILLIET ..... DGITM ..... 01.40.81.16.43**

**FILIÈRE ADMINISTRATIVE**  
**Les SALAIRES au 01 Octobre 2009 (Document USEE-CFDT)**

TRAITEMENT				TRAITEMENT				TRAITEMENT						
Échelons	IM	Brut	"à payer" *	Échelons	IM	Brut	"à payer" *	Échelons	IM	Brut	"à payer" *			
<b>Echelle 3</b>  AA 2ème cl.	1*	292	1 345,33	1 135,33	<b>B-Type</b> <b>Administr.</b> <b>1er niveau</b>  S.A. Cl. Norm.	1*	297	1 368,33	1 154,74	<b>Cat. A</b> <b>Administ.</b>  Attaché Administratif	1*	349	1 607,92	1 342,10
	2*	293	1 349,92	1 139,19		2*	303	1 396,00	1 178,08		2*	376	1 732,33	1 445,95
	3*	294	1 354,50	1 143,06		3*	319	1 469,75	1 226,78		3*	389	1 792,25	1 495,96
	4*	295	1 359,17	1 147,00		4*	325	1 497,33	1 249,80		4*	408	1 879,75	1 569,00
	5*	300	1 382,17	1 166,41		5*	339	1 561,83	1 303,64		5*	431	1 985,75	1 657,48
	6*	305	1 405,25	1 185,89		6*	352	1 621,75	1 353,65		6*	461	2 123,92	1 772,80
	7*	312	1 437,50	1 213,11		7*	362	1 667,83	1 392,12		7*	496	2 285,17	1 907,39
	8*	319	1 469,75	1 226,78		8*	370	1 704,67	1 422,86		8*	524	2 414,17	2 015,07
	9*	326	1 502,00	1 253,70		9*	384	1 769,17	1 476,70		9*	545	2 510,92	2 095,82
	10*	338	1 557,25	1 299,81		10*	395	1 819,83	1 518,99		10*	584	2 690,67	2 245,86
	11*	355	1 635,58	1 365,20		11*	418	1 925,83	1 607,46		11*	626	2 884,17	2 407,37
<b>Echelle 4</b>  AA 1ère cl.	1*	293	1 349,92	1 139,19	12*	439	2 022,58	1 688,22	12*	658	3 031,58	2 530,42		
	2*	294	1 354,50	1 143,06	13*	463	2 133,17	1 780,52	1*	434	1 999,58	1 669,02		
	3*	295	1 359,17	1 147,00	<b>B-Type</b> <b>Administr.</b> <b>2° niveau</b>  S.A. Classe Supérieure	1*	352	1 621,75	1 353,65	Attaché	2*	483	2 225,33	1 857,45
	4*	300	1 382,17	1 166,41		2*	368	1 695,50	1 415,21	Administratif	3*	517	2 381,92	1 988,15
	5*	308	1 419,00	1 197,49		3*	384	1 769,17	1 476,70	Principal	4*	551	2 538,58	2 118,92
	6*	316	1 455,92	1 215,23		4*	405	1 865,92	1 557,45	5*	590	2 718,25	2 268,88	
	7*	325	1 497,33	1 249,80		5*	420	1 935,08	1 615,19	6*	626	2 884,17	2 407,37	
	8*	335	1 543,42	1 288,27		6*	443	2 041,00	1 703,59	7*	673	3 100,67	2 588,08	
	9*	345	1 589,50	1 326,73		7*	465	2 142,33	1 788,17	8*	706	3 252,75	2 715,02	
	10*	356	1 640,17	1 369,02		8*	489	2 252,92	1 880,48	9*	746	3 437,00	2 868,81	
	11*	369	1 700,08	1 419,03		<b>B-Type</b> <b>Administr.</b> <b>3° niveau</b>  S.A. Classe Exceptionnel.	1*	377	1 736,92	1 449,78	10*	783	3 607,50	3 011,13
1*	294	1 354,50	1 143,06	2*			397	1 829,08	1 526,71	Employé	1*	619	2 851,92	2 380,45
2*	295	1 359,17	1 147,00	3*			421	1 939,67	1 619,01	2*	657	3 027,00	2 526,59	
3*	298	1 373,00	1 158,67	4*	445		2 050,25	1 711,31	Conseiller	3*	695	3 202,00	2 672,66	
4*	308	1 419,00	1 197,49	5*	467		2 151,58	1 795,89	d'Administratif	4*	733	3 377,08	2 818,80	
5*	318	1 465,08	1 222,88	6*	490		2 257,58	1 884,37	5*	768	3 538,33	2 953,39		
6*	328	1 511,17	1 261,35	7*	514		2 368,17	1 976,67	6*	798	3 676,58	3 068,79		
7*	338	1 557,25	1 299,81	Document USEE-CFDT				7*	821	3 782,58	3 157,27			
8*	350	1 612,50	1 345,93	Point mensuel au 1er octobre 2009 :				HEA	881	4 059,00	3 387,99			
9*	362	1 667,83	1 392,12	<b>Point brut = 4,61 €</b>				<b>Point net = 3,84 €</b>						
10*	379	1 746,17	1 457,50	* Le "à payer" correspond à un salaire indicé prenant en compte la retenue Pension (7,85%) ainsi que les CSG (7,5) & CRDS (0,5) appliqués sur 97% du salaire brut, ainsi que du 1% solidarité. Ne sont pas compris les primes (IR, PSR, IAT, NBI, ISS, ...)										
11*	392	1 806,08	1 507,51											
<b>Echelle 6</b>  AAP 1ère cl.	1*	325	1 497,33									1 249,80		
	2*	336	1 548,00									1 292,09		
	3*	347	1 598,75									1 334,45		
	4*	360	1 658,58	1 384,39										
5*	377	1 736,92	1 449,78											
6*	394	1 815,25	1 515,16											
7*	416	1 916,58	1 599,74											



Union  
Professionnelle  
Secrétaires  
Administratifs  
Ecologie



Nous sommes en CAP du corps des SAE dont vous êtes la présidente, et à ce titre, les représentants des personnels ont souhaité vous rencontrer pour enfin obtenir des réponses aux revendications que nous exprimons depuis plusieurs CAP.

De surcroît, vous êtes DRH de ce ministère.

Nous sommes porteurs du mécontentement et du malaise des SAE.

Nous exigeons que vous entendiez leurs revendications, à savoir :

- l'augmentation des ratios promus/promouvables dès cette CAP avec l'établissement d'une liste complémentaire au titre de 2010,
- l'augmentation du régime indemnitaire, aligné sur le plus favorable des composantes du MEEDDM,
- un véritable débouché en catégorie A.

Par ailleurs, nous exigeons dans le cadre de la fusion des corps, qu'un groupe de travail spécifique SAE soit mis en place.

Il devra déboucher sur des avancées concrètes pour le corps des SAE. Pour ce faire nous demandons d'ores et déjà un calendrier de travail.